

Une équipe de l'ONU demande la fin des violences systématiques israéliennes

18 juin 2010 – Au terme d'une visite de 13 jours au Moyen-Orient, le Comité spécial de l'ONU sur les pratiques israéliennes dans les Territoires Occupés appelle Israël à cesser ses violations des droits humains dans la Bande Gaza, en Cisjordanie et sur le plateau du Golan.

« Les témoignages que nous avons recueillis mettent en évidence l'échec de l'arrête des violations récurrentes des droits humains », a indiqué le Président du Comité, le sri lankais Palitha Kohona.

« Les victimes de violations systématiques et souvent arbitraires des droits humains et des libertés élémentaires ont le droit de voir la justice prévaloir », a-t-elle ajouté.

Accompagné de l'Ambassadeur malaisien Hamidon Ali qui préside aussi le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) et du Conseiller de la Mission permanente du Sénégal auprès de l'ONU à Genève, Momar Gueye, Palitha Kohona s'est rendu au Caire, à Aman et Damas pendant 13 jours pour entendre les témoignages d'habitants des Territoires Occupés palestiniens et du plateau syrien du Golan qui racontent leur vie quotidienne sous l'occupation.

Le communiqué du Comité diffusé de Damas indique que des témoins venus de Gaza ont souligné l'urgence de mettre un terme aux assauts délibérés contre la population civile. Ils parlent de l'impossibilité de reconstruire les maisons et les écoles détruites lors de l'opération israélienne « Plomb Durci » fin 2008, en raison du blocus imposé depuis 3 ans par les autorités israéliennes. Ils décrivent aussi une situation sanitaire alarmante affectant les 1,5 millions de personnes résident dans la Bande de Gaza.

Des témoignages de Cisjordanie dénoncent les déplacements forcés, les violences des colons israéliens, les démolitions de maisons et les expulsions, en particulier à Jérusalem Est, ainsi que les violences contre les activistes pacifiques.

D'autres résidents ont eux fait état des pratiques discriminatoires et de la violation de la liberté de circulation des civils, à cause du blocus de Gaza, des multiples barrages, du mur de séparation et de tous les autres obstacles physiques imposé par Israël. Ils évoquent aussi les restrictions de l'accès à l'éducation, à la santé et aux ressources en eau, ainsi que le traitement des prisonniers détenus par Israël, parmi lesquels 300 enfants.

A propos du plateau syrien du Golan, les résidents soulignent la colonisation des lieux et les problèmes d'éducation et de santé sur le terrain, dont le but est, selon des témoins et des responsables politiques, d'altérer l'identité arabe syrienne de la population civile sous occupation.

Le Comité a également recueilli des témoignages sur la distribution inégale et discriminatoire de l'eau entre les colons israéliens et les habitants arabes syriens du plateau, sur les risques auxquels les civils sont exposés en raison des champs de mine israélien et sur les mauvais traitements dont souffrent les prisonniers originaires de cette région et incarcérés dans des geôles israéliennes.

Le Comité rendra bientôt à l'Assemblée générale de l'ONU un rapport compilant ces témoignages et présentant ses observations et recommandations. C'est en effet l'Assemblée générale des Etats Membres de l'ONU qui a créé le Comité en novembre 1968, dans le but d'améliorer la vie des personnes soumise à l'occupation de forces étrangères.